

**DIVERS**

**Collectivité européenne d'Alsace**  
Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental  
Communes de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM et SCHNERSHEIM  
Avec extension sur le territoire des Communes de BERTSTETT, DOSSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Sur le projet du nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental et du programme des travaux connexes (Articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime)

Le public, les propriétaires des terrains et les titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier des communes de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM et SCHNERSHEIM avec extension sur le territoire des Communes de BERTSTETT, DOSSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM sont informés que la commission intercommunale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet du nouveau parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites ont été matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes. Le dossier d'enquête comprend les pièces suivantes :  
- Le plan d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux dits, l'identité des propriétaires et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies et plantations d'alignement en application du 6° de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime et autres structures paysagères ;  
- Un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent ;  
- Une copie de la décision de la commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime ;  
- Un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire correspondant aux prescriptions édictées dans l'arrêté préfectoral mentionné au III de l'article L.121-14 du Code rural et de la pêche maritime ;  
- L'indication du ou des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêtés par la commission intercommunale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et aux communes ;  
- L'étude d'impact et son résumé non technique définie à l'article R.122-5 du Code de l'environnement et l'avis de l'autorité environnementale mentionné aux articles L.122-1 et L.122-7 du Code de l'environnement, ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale ;  
- Un registre d'enquête destiné à recevoir les réclamations et observations des intéressés et du public.

Les documents désignés ci-dessus seront déposés en mairies où ils pourront être consultés du **12 novembre 2024 au 14 décembre 2024 inclus**, aux heures d'ouverture des mairies de :

- TRUCHTERSHEIM : les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les mardis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les jeudis de 13h00 à 17h00 et les samedis de 8h30 à 11h30.
- LAMPERTHEIM : les lundis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 12h00.
- PFULGRIESHEIM : les lundis de 9h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00 et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00.
- SCHNERSHEIM : les lundis de 14h00 à 18h00 et les mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 17h00.

et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<https://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/>) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le siège de l'enquête publique est situé à la mairie de TRUCHTERSHEIM, Le Tréfle - 32 Rue des Romains 67370 TRUCHTERSHEIM, où toute correspondance postale relative à l'enquête peut être adressée à l'attention de Monsieur Philippe MERKLING désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, comme commissaire enquêteur titulaire (Monsieur Francis FISCHER a été désigné comme commissaire enquêteur suppléant).  
**Monsieur Philippe MERKLING**, commissaire enquêteur, se tiendra en mairies de :  
- TRUCHTERSHEIM : le mardi 12 novembre 2024 de 14h00 à 17h00 et le samedi 14 décembre 2024 de 08h30 à 11h30 ;  
- LAMPERTHEIM : le vendredi 29 novembre 2024 de 14h00 à 17h00 et le mercredi 4 décembre 2024 de 14h00 à 17h00 ;  
- PFULGRIESHEIM : le vendredi 29 novembre 2024 de 9h00 à 12h00 et le lundi 9 décembre 2024 de 9h00 à 12h00 ;  
- SCHNERSHEIM : le lundi 18 novembre 2024 de 14h00 à 17h00 et le lundi 9 décembre 2024 de 14h00 à 17h00 ;  
pour y recevoir les réclamations et les observations des intéressés ainsi que du public.

Conformément à l'article R.123-9 du Code de l'environnement, le public pourra également transmettre par courrier électronique, ses observations et propositions, pendant toute la durée de l'enquête et jusqu'à la fin de celle-ci, à l'adresse électronique suivante : [epaf.truchtersheimetautres@alsace.eu](mailto:epaf.truchtersheimetautres@alsace.eu)

Les observations et propositions du public, transmises par voie électronique sont consultables dans les meilleurs délais sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace (<https://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/>) pendant toute la durée de l'enquête publique.

Un avis portant ces indications est affiché en mairies de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM, SCHNERSHEIM, BERTSTETT, DOSSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM et publié sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace : (<https://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/>) quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci. Cet avis sera également publié quinze jours au moins avant le premier jour de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans les deux journaux désignés ci-après : Les Dernières Nouvelles d'Alsace et L'Est Agricole et Viticole. A l'issue de l'enquête, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairies de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM, SCHNERSHEIM, BERTSTETT, DOSSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM aux jours et heures d'ouverture des mairies et sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace : (<https://www.alsace.eu/aides-et-services/environnement/>) pendant une durée d'un an à l'issue de l'enquête publique.

La commission intercommunale d'aménagement foncier statuera sur les réclamations et observations formulées lors de l'enquête. Les décisions de la commission intercommunale d'aménagement foncier seront notifiées aux intéressés et publiées en mairies de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM, SCHNERSHEIM, BERTSTETT, DOSSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM.

En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :  
- le renouvellement de la publicité légale antérieure relative aux droits réels autres que les privilèges et hypothèques a lieu par la mention de ces droits dans le procès-verbal d'aménagement foncier ;  
- les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois après la clôture des opérations.

Il est rappelé qu'en vertu des prescriptions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du président du Conseil Départemental du 12 avril 2018 fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont soumises à autorisation jusqu'à la clôture des opérations d'aménagement foncier de TRUCHTERSHEIM, LAMPERTHEIM, PFULGRIESHEIM et SCHNERSHEIM avec extension sur le territoire des Communes de BERTSTETT, DOSSENHEIM-KOCHERSBERG, NEUGARTHEIM-ITTLLENHEIM et WIWERSHEIM, la préparation et l'exécution des travaux suivants de nature à modifier l'état des lieux et qui ne sont pas d'intérêt collectif, sont soumises à autorisation du Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace, après avis de la commission intercommunale d'aménagement foncier, à l'intérieur du périmètre soumis aux opérations d'aménagement foncier : les plantations d'arbres, la destruction de tous les espaces boisés visés à l'article L.342-1 du Code forestier, ainsi que de tous boisements linéaires, haies et plantations d'alignement et arbres isolés, l'établissement de clôtures, la création ou suppression de chemins ou fossés, l'exécution de fouilles (sauf sur les parcelles bâties), les travaux préparatoires à la construction de bâtiments (sauf sur les parcelles bâties), le retournement des prairies naturelles.

**En outre, le bornage des nouvelles parcelles ayant été effectué et signalé par des piquets, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de laisser les bornes en place.**  
Si par accident une borne est enlevée, il y a lieu de la signaler au géomètre. Celle-ci ne peut être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposerait à des sanctions.

À Strasbourg, le 13 septembre 2024  
Le Président  
Pour le Président, par délégation,  
Le Directeur-adjoint de l'Environnement et de l'Agriculture  
Chef du Service Foncier, Agriculture et Sylviculture,  
Signé : Dominique STEINMETZ

Retrouvez l'Est Agricole et Viticole sur internet [www.est-agricole.com](http://www.est-agricole.com)

Jane LEFRANC, Frédérique MATHIEU, Delphine FONNE, Malika ZERIG-RINGELE  
Notaires  
147 route de Mittelhausbergen  
67200 STRASBOURG

**Aménagement de régime matrimonial**

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)  
Suivant acte reçu par Me Jane LEFRANC notaire à STRASBOURG Cronenbourg (Bas-Rhin), 147 route de Mittelhausbergen, office notarial n° 67076, le 11/10/2024 Mr Jean-Marc HOMMEL et Mme Sylvie Dominique LUX, Mr Jean-Marc HOMMEL demeurant à 67610 LA WANTZENAU 14 rue d'Or et Mme Sylvie Dominique LUX demeurant à 67610 LA WANTZENAU 20 B rue de Strasbourg, mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Pierre KRANTZ notaire à 67610 LA WANTZENAU le 19 mai 1978 préalablement à leur union célébrée à la Mairie de 67610 LA WANTZENAU le 19 mai 1978, ont aménagé leur régime matrimonial en y incluant l'attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par LRAR ou par acte de commissaire de justice à Me Jane LEFRANC où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du tribunal de régime matrimonial au Tribunal judiciaire. Pour avis

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Me Nicolas CHAPOUTOT, notaire à OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, CRPCEN 67072, le 10 octobre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :  
Monsieur Jean-Luc SCHNEIDER, et Madame Christine Marguerite VIVILLE, demeurant ensemble à STRASBOURG (67000) 2 B rue Massenet.  
Monsieur est né à STRASBOURG (67000) le 19 janvier 1960.  
Madame est née à STRASBOURG (67000) le 27 mai 1959.  
Mariés à la mairie de STRASBOURG (67000) le 4 juin 1993 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Thierry BECHMANN, notaire à VIC-SUR-SEILLE (57630), le 5 mai 1993.  
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec accusé de réception, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion Le notaire.

**COMMUNE DE GEUDERTHEIM**

Droit de Préemption Urbain  
Modification du périmètre d'application

Par délibération en date du 04/10/2024, le conseil municipal a décidé de modifier le périmètre d'application du droit de préemption urbain.  
Cette délibération a fait l'objet d'un affichage à la mairie à compter du 10/10/2024.  
Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

**CONSTITUTION**

**SCI LOSTAR**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date de WEYERSHEIM du 8 octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : SCI LOSTAR  
Siège social : 12 Rue du Canal, 67720 WEYERSHEIM  
Objet social : l'acquisition d'immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la gestion financière, la gestion de trésorerie et la gestion de valeurs mobilières liées aux activités de la société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 1 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Monsieur Fahri KILICER, demeurant 14 Rue Valentin Kobian, 67500 HAGUENAU  
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.  
Pour avis La Gérance

Rejoignez nous sur **facebook @EAVPHR** et retrouvez l'actualité agricole

SELARL « Thomas STEHLIN et Peggy JUND »  
Notaires associés  
7 Boulevard du Général Leclerc  
67600 SELESTAT

**Changement de régime matrimonial**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thomas STEHLIN, notaire associé de la société d'exercice libéral "Thomas STEHLIN et Peggy JUND Notaires associés", titulaire d'un office notarial à la résidence de SELESTAT (67600), 7 Boulevard du Général Leclerc, le 3 octobre 2024.  
Monsieur Jean-Luc, René GLAENTZ-LIN, retraité, et Madame Aline, Marie AMANN, retraitée, demeurant ensemble à CERNAY (68700) 27 rue Joseph Depierre. Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CERNAY (68700) le 27 août 1982.  
Ont procédé à un changement de régime matrimonial contenant adoption du régime de la communauté universelle avec attribution de la communauté au seul choix du survivant :  
- pour moitié en pleine propriété et moitié en usufruit,  
- pour la totalité en pleine propriété,  
- pour la totalité en usufruit.  
Les oppositions seront reçues dans un délai de trois mois à compter de la publication des présentes, en l'étude du notaire susnommé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier.  
Pour insertion, Le notaire.

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Me Thomas EHRHARDT, notaire à OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, CRPCEN 67072, le 7 octobre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE, entre :  
Monsieur Pierre Aloïse WEIL, et Madame Marie José Louise KOFFEL, demeurant ensemble à LINGOLSHEIM (67380) 23 rue Laurent Heydt.  
Monsieur est né à STRASBOURG (67000) le 23 février 1951.  
Madame est née à STRASBOURG (67000) le 12 avril 1951.  
Mariés à la mairie de LINGOLSHEIM (67380) le 28 juin 1974 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Joseph Charles GONTRAM, notaire à LINGOLSHEIM (67380), le 10 juin 1974.  
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec accusé de réception, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion Le notaire.

**ATOLL BLEU CONSEIL**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 10 rue du Saumon, 67610 LA WANTZENAU

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA WANTZENAU du 3 octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : société par actions simplifiée  
Dénomination : ATOLL BLEU CONSEIL  
Siège social : ABC  
Siège : 10 rue du Saumon, 67610 LA WANTZENAU  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros  
Objet : Conseil en management, stratégie et développement ; Conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ; conseil en stratégie, innovation produits, développement commercial, organisation, management, gestion, systèmes d'information, distribution digitale, ressources humaines, marketing et communication, conformité ; missions de management de transition ; mission de coaching ; animation de réseaux commerciaux, la mercatique, la communication, l'organisation d'événements ; le commerce et le marketing sur internet ; organisation et actions de formation, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances ; toutes prestations de services et réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; L'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion de tous placements, valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ; toutes opérations industrielles, commerciales, et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; et généralement, la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
- La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
- La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
- L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
- La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
- L'utilisation de moyens de production d'électricité, la revente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
- La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
- La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
- La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
- L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
- La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
- L'utilisation de moyens de production d'électricité, la revente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
- La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
- La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
- La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
- L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
- La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
- L'utilisation de moyens de production d'électricité, la revente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
- La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
- La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
- La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
- L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
- La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
- L'utilisation de moyens de production d'électricité, la revente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
- La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
- La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
- La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
- L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
- La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
- L'utilisation de moyens de production d'électricité, la revente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
- La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

**KNACK LINE**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 25 septembre 2024 il a été constituée la Société dénommée : KNACK LINE  
FORME : Société à responsabilité limitée  
CAPITAL : 5 000,00 €  
SIEGE SOCIAL : 2, rue du Tribunal - 67000 STRASBOURG  
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :  
Toutes activités d'agence de Communication, activité de conseil en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif ainsi notamment que toute activité de relations presse et relations publiques et toute activité d'agence de publicité, notamment la conception et réalisation de campagnes.  
DUREE : 99 ans  
GERANTS :  
-Monsieur Vivien LATUNER, demeurant 10, rue de l'Abreuvoir à 67000 STRASBOURG,  
-Monsieur Samuel COMPION, demeurant 29, rue de Plobsheim à 67100 STRASBOURG,  
La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG.  
Pour avis, la Gérance

**HOLY**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :  
FORME : Société à responsabilité limitée  
DENOMINATION : HOLY  
SIEGE SOCIAL : 15 rue d'Upsal 67000 STRASBOURG  
OBJET : La restauration traditionnelle, la vente de plats cuisinés à emporter et en livraison  
DUREE : 99 années  
CAPITAL : 3 000 euros  
GERANCE : Madame Irma, Luz SIERRA ELIZABETH demeurant 15 rue d'Upsal-67000 STRASBOURG, pour une durée non limitée.  
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG

**EPV 80**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10 000 Euros  
Siège social : ZA Le Bosquet  
rue de la Lisière  
67580 MERTZWILLER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MERTZWILLER du 1<sup>er</sup> octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : EPV 80  
Forme : Société par Actions Simplifiée  
Siège social : ZA Le Bosquet, rue de la Lisière à 67580 MERTZWILLER  
Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
- La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
- La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
- L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
- La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
- L'utilisation de moyens de production d'électricité, la revente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
- La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
- La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
- La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
- L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
- La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
- L'utilisation de moyens de production d'électricité, la revente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
- La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles

CONSTITUTION

EPV 82

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10 000 Euros  
Siège social : ZA Le Bosquet  
rue de la Lisière  
67580 MERTZWILLER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MERTZWILLER du 1<sup>er</sup> octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : EPV 82  
Forme : Société par Actions Simplifiée  
Siège social : ZA Le Bosquet, rue de la Lisière à 67580 MERTZWILLER  
Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
. La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
. La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
. L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
. La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
. L'utilisation de moyens de production d'électricité, la vente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
. La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

LSG PARTENAIRE DIFFUSION CORPORATE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 3A rue de la Gare  
67130 WISCHES

Suivant acte du 10.09.2024, il a été créé, pour une durée de 99 années, une société par actions simplifiée au capital de €. 1.000,-, constituée uniquement d'apports en numéraire, dénommée LSG PARTENAIRE DIFFUSION CORPORATE SAS, qui sera immatriculée au R.C.S. de SAVERNE et ayant pour objet l'achat-revente de produits cosmétiques, sanitaires et tous produits liés à la coiffure et à l'esthétique en France et à l'étranger : la vente en ligne, la vente en grande distribution de ces mêmes types de produits ; la vente de masques, gels et tous autres produits liés à une crise sanitaire ; le conseil, l'éducation et l'encadrement de commerciaux et force de vente, essentiellement à destination de grossistes cosmétiques et leurs clients salons de coiffure.  
Le siège social a été fixé 3A rue de la Gare à 67130 WISCHES et M. SCHMIDT-TENKNECHT Laurent demeurant même adresse, a été nommé Président. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux actionnaires, sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable  
Immeuble LE VEGA  
5, rue de Dublin  
67300 SCHILTIGHEIM  
03.88.55.00.55  
y.daefller@ice-strasbourg.com

LES AMANDES DE SOFYA

Par acte SSP en date du 14 octobre 2024, il a été constituée une SARLU dénommée :  
**LES AMANDES DE SOFYA**  
Objet social : L'achat, la vente, la distribution, l'importation et l'exportation de tous produits alimentaires et non alimentaires, en gros et en détail tant en ligne que dans des points de vente physiques  
Siège social : 31, route de la Wantzenau, 67800 HOENHEIM  
Capital : 2000 euros  
Gérance : Mme Myriam BENAM-MOUNE demeurant 3 rue Lucie Berger, 67200 STRASBOURG.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

EPV 83

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10 000 Euros  
Siège social : ZA Le Bosquet  
rue de la Lisière  
67580 MERTZWILLER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MERTZWILLER du 1<sup>er</sup> octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : EPV 83  
Forme : Société par Actions Simplifiée  
Siège social : ZA Le Bosquet, rue de la Lisière à 67580 MERTZWILLER  
Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
. La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
. La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
. L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
. La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
. L'utilisation de moyens de production d'électricité, la vente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
. La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

EPV 84

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 10 000 Euros  
Siège social : ZA Le Bosquet  
rue de la Lisière  
67580 MERTZWILLER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MERTZWILLER du 1<sup>er</sup> octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : EPV 84  
Forme : Société par Actions Simplifiée  
Siège social : ZA Le Bosquet, rue de la Lisière à 67580 MERTZWILLER  
Objet social :  
- L'exploitation d'une ou plusieurs centrales photovoltaïques, la conclusion de tous les contrats y afférant, et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet ;  
- et plus particulièrement,  
. La conclusion, la modification, la résiliation de baux emphytéotiques, de baux à construction ou autres  
. La prise à bail et la jouissance d'installations photovoltaïques, le cas échéant séparément (prises à bail distinctes des panneaux photovoltaïques d'une part et des éléments permettant leur fonctionnement tels qu'onduleurs et câblages d'autre part), à titre gratuit ou à titre onéreux, ainsi que la modification ou la résiliation de tels contrats  
. L'entretien et la maintenance des installations photovoltaïques prises en location, soit directement, soit en ayant recours à tout tiers  
. La conclusion, la modification, la résiliation de tous contrats nécessaires à assurer les installations photovoltaïques  
. L'utilisation de moyens de production d'électricité, la vente à EDF de l'énergie produite et la conclusion de tout contrat ainsi que la réalisation de toute démarche nécessaire à cette fin  
. La conclusion, la modification, la réalisation de contrats de prestations administratives telles qu'assistance juridique, comptable et patrimoniale  
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;  
- La participation de la Société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, disposant ou non de la personnalité morale, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital social : 10 000 Euros  
Présidence : Société STEVAL INVEST, SAS au capital de 500 €, ayant son siège social 38 Avenue Théophile Gautier à 75016 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°529 891 194  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG  
Pour avis

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES  
Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

NEXOFFICE GESTION

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 euros  
Siège social : 5 rue de Dublin  
67300 SCHILTIGHEIM

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SCHILTIGHEIM du 08/10/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
- Dénomination : NEXOFFICE GESTION  
- Forme : Société par actions simplifiée  
- Siège : 5 rue de Dublin 67300 SCHILTIGHEIM  
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
- Capital : Le capital social est de 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.  
- Objet : La société a pour objet tant en France qu'à l'Etranger :  
- la maîtrise d'œuvre, la prestation de services aux entreprises, le suivi de travaux et de gestion de promotions immobilières  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : M. Claude GENG demeurant professionnellement 5 rue de Dublin 67300 SCHILTIGHEIM  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.  
Pour publication légale, Avocat

LES DELICES DE STRASBOURG

Société par actions simplifiée  
au capital de 15 000 euros  
Siège social : 124 Grand Rue  
67000 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG

Par acte sous seing privé en date à STRASBOURG du 06/08/2024, il a été constitué la Société LES DELICES DE STRASBOURG, société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros, ayant son siège situé 124 Grand Rue – 67000 STRASBOURG, ayant pour objet social l'exploitation, directe ou indirecte, de tous fonds de commerce d'épicerie alimentaire générale, d'achat, de vente, de fabrication de tous produits alimentaires, de tous produits régionaux, la petite restauration.  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Monsieur Alexandre MARY demeurant 44 A rue du Rhin 68600 HEITEREN.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.  
Pour avis, Le Président

LCED

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle au capital de 500 euros  
Siège social : 13A, rue du moulin  
67170 GEUDERTHEIM  
RCS STRASBOURG

Suivant acte SSP du 1er octobre 2024 il a été constituée une SASU dénommée :  
**LCED**  
Capital social : 500 euros.  
Siège social : 13A, rue du moulin - 67170 GEUDERTHEIM.  
Objet : production et vente d'énergie d'origine photovoltaïque.  
Président : M. Cédric LUTZ demeurant 13A, rue du moulin 67170 GEUDERTHEIM.  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Strasbourg.

MK RENOV

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/09/2024 il a été constituée une société Dénomination sociale : MK RENOV  
Forme et capital : Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000 €  
Siège social : 17G rue Vincent Scotto 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN  
Objet social : La maçonnerie générale, la rénovation et la démolition dans le domaine du bâtiment pour particuliers et professionnels.  
Président : Madame Aurélie MAYER, 17G rue Vincent Scotto 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.  
Cessions de parts sociales : Toute cession d'actions de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Strasbourg.

KOIMATETE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 10 rue Raiffeisen  
67870 BISCHOFFSHEIM  
En constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bischoffsheim du 10 octobre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : KOIMATETE  
Siège : 10 rue Raiffeisen 67870 BISCHOFFSHEIM  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 1000 euros libéré en totalité  
Objet : La production et le traitement de photographies pour les particuliers et les professionnels. La dématérialisation de photos sur tout support. Le traitement des films. La vente de tous produits dérivés liés aux photographies sur tout support.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Monsieur Emmanuel RITZENTHALER, demeurant 10 rue Raiffeisen, 67870 BISCHOFFSHEIM  
La Société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG.  
POUR AVIS  
Le Président

MEDPLAN

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 32 allée de la Robertsau  
67000 STRASBOURG

Suivant acte SSP du 14.10.2024 il a été constitué une SAS dénommée :  
**MEDPLAN**  
Capital social : 1 000 euros.  
Siège social : 32 allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG  
Objet : Le développement et le déploiement sous forme d'abonnement d'une plateforme en ligne pour faciliter la coordination à destination des établissements publics.  
Président : Nicolas HAUMESSER demeurant 3 rue de Blaenheim 67120 DUTLENHEIM  
Directeur Général : Jérémie HARRAU demeurant 13B rue Henri Lebrun 69330 MEYZIEU  
Jérôme LALISSE demeurant 17 Le Moulin de la Ville 36240 ECUEILLE  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable  
Immeuble LE VEGA  
5, rue de Dublin  
67300 SCHILTIGHEIM  
03.88.55.00.55  
y.daefller@ice-strasbourg.com

MAZDAK

Suivant acte SSP du 14 octobre 2024 il a été constituée une SASU dénommée :  
**MAZDAK**  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : 25, avenue du Général de Gaulle, 67000 STRASBOURG  
Objet : Restauration, commerce de produits alimentaires, import-export  
Président : M. BAGHLANI Taregh demeurant 25, avenue du Général de Gaulle, 67000 STRASBOURG  
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.  
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

AV INVEST

Aux termes d'un ASSP en date du 01/10/2024, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : AV INVEST  
Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ; Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres.  
Siège social : 3 Rue d'Aubure, 67100 STRASBOURG  
Capital : 100 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS STRASBOURG  
Président : Madame VALCHEVA Ivanka, demeurant 3, Rue d'Aubure, 67100 STRASBOURG  
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque action donne droit à une voix.  
Ivanka VALCHEVA

ASSOCIATION

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG  
Registre des associations

Il a été inscrit le 30/09/2024  
Au registre des associations du Tribunal judiciaire de STRASBOURG  
N°AMALIA : A2024STR000263  
L'association : **Organisation pour l'Eau et la Nature - Alsace**  
Ayant son siège : 28 a rue Erckmann Chatrian 67000 STRASBOURG  
Les statuts ont été adoptés le : 06/06/2024  
L'association a pour objet : de contribuer, en France et à l'étranger, dans un but d'intérêt général à caractère humanitaire, environnemental et/ou scientifique, au développement des solutions participant à la préservation de l'eau et de la nature.  
La direction se compose de :  
Président : M. BLOCH Claude  
Trésorier : M. CALZOLARI Jean-Pierre  
Secrétaire : M. BENAYOUN Bernard  
Membre : Mme BLOCH Stéphanie

FONDS DE COMMERCE

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT  
Notaires associés  
48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT", titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, le 9 octobre 2024, a été cédé un fonds de commerce  
Par :  
La Société dénommée **AU COIN DES PUCELLES**, dont le siège est à STRASBOURG (67000) 12 rue des Pucelles, identifiée au SIREN sous le numéro 849 569 975 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.  
En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 5 juin 2023.  
Au profit de :  
La société en formation dénommée **MAMA**, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000,00 €, dont le siège est à STRASBOURG (67000), 3 rue des Arquebusiers, en cours d'identification au SIREN.  
(Dans l'attente de son immatriculation et avant reprise automatique des actes, représentée par ses associés fondateurs : Monsieur Alexis ALBRECHT né à STRASBOURG (67000), le 23 mars 1974 et la SCI ASCLEPIOS, au capital de 100.-€, dont le siège est à STRASBOURG (67000), 2b Quai Schoepflin, RCS STRASBOURG 813283124 elle-même représentée par son co-gérant Monsieur Mathieu MOLTENI.)  
Désignation du fonds : Le fonds de commerce de restaurant sis à STRASBOURG (67000), 12 rue des Pucelles, connu sous le nom commercial AU COIN DES PUCELLES, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG, sous le numéro 849 569 975  
Moyennant le prix principal de QUARANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (47 500,00 EUR) s'appliquant :  
- aux éléments incorporels pour QUARANTE ET UN MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS (41 950,00 EUR)  
- au matériel pour CINQ MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (5 550,00 EUR)  
Entrée en jouissance le 9 octobre 2024.  
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C., en la SCP « Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT », titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par acte extrajudiciaire.  
Pour insertion. Le notaire

RECTIFICATIF, ADDITIF

SCP NONNENMACHER – GERARD – DUCANOS  
10 rue de Monsviller  
67700 SAVERNE

PARUTION COMPLEMENTAIRE A L'ANNONCE DU 9 AOUT 2024

Suivant procès-verbal d'AG des 21/09/2023 et 18/07/2024, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social à 5.100 euros.  
Pour avis

ENOV' ALSACE SAS MODIFICATION

Suite à la parution du transfert de siège de SNJM SAS le 06/09/2024, s'ajoute le changement de l'article 3 des statuts : la dénomination SNJM devient ENOV' ALSACE.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook  
L'Est agricole et viticole - Le Paysan du Haut-Rhin

TRANSFORMATION

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES  
Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

S&AA

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée d'architecture au capital de 130.000 euros  
Siège social : 98 rue de Hofchelden 67200 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 439.123.076 (2001B1291)

Aux termes d'une délibération en date du 28/06/2024, enregistrée au service départemental de l'enregistrement Strasbourg le 19/09/2024, Dossier 2024 00047859, Réf. 6704P61 2024 A 04110, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.  
Son objet, sa dénomination, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.  
Le capital social reste fixé à la somme de 130.000 euros.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la Société.  
M. Patrick SCHWEITZER gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.  
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :  
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ: M. Patrick SCHWEITZER demeurant 11 rue des Charpentiers 67000 STRASBOURG  
Pour publication légale, Avocat

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE  
FIBA  
7, avenue de l'Europe  
Espace Européen de l'Entreprise  
67300 SCHILTIGHEIM  
droitesaffaires@groupe-fiba.fr

ERNOTRANS TRANSFORMATION

Le 03/10/2024, l'associé unique a décidé de modifier la forme juridique de la société ERNOTRANS, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10.000.- €, sise 18 Rue des Acacias 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE, immatriculée 532 520 053 RCS SAVERNE, en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 03/10/2024, entraînant la publication des mentions suivantes :  
Organe de direction – Ancienne qualité Monsieur Didier STEIN, demeurant 18 Rue des Acacias 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE, Gérant.  
Organe de direction – Nouvelle qualité Monsieur Didier STEIN, demeurant 18 Rue des Acacias 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE, Président.  
Mentions complémentaires  
- ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées et dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
- AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants. Dans les autres cas, toute cession d'actions sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés.  
Les statuts de la Société ont été adoptés sous sa nouvelle forme.  
Mention sera faite au RCS de SAVERNE.

DMJ

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 6 000 euros  
1 rue du Parc - 67205 OBERHAUSBERGEN  
792 754 210 RCS STRASBOURG

Transformation

Aux termes d'un procès-verbal du 01/07/2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 6 000 Euros, divisé en 100 actions. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par David MUNOZ. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :  
Président : David MUNOZ, demeurant 8 rue des Néflier - 67310 BERGBIETEN. Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Transmission des actions - Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Mention sera faite au RCS de Strasbourg.

**MODIFICATION**

**ATELIER CASPAR**

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros  
Porté à 7 800 euros  
Par l'effet de la fusion visée ci-après  
Siège social: 21 rue Adèle Riton  
67000 STRASBOURG  
RCS 809 183 163 RCS STRASBOURG

**AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Aux termes d'un procès-verbal en date du 10/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société ATELIER CASPAR a :  
- Approuvé le projet de fusion du 20 juin 2024, aux termes duquel la société CASPAR & CO. RENOVATION, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 21 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG, immatriculée 910 970 425 RCS STRASBOURG, a fait apport, à titre de fusion, à la société ATELIER CASPAR de la totalité de son patrimoine, la valeur nette des apports s'étant 80 000 euros.  
- Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 2800 euros pour le porter de 5 000 euros à 7 800 euros, par la création de 56 parts nouvelles de 50 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés dans les proportions du rapport d'échange.  
La fusion est devenue définitive le 10/10/2024, la société CASPAR & CO. RENOVATION se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.  
La fusion a un effet rétroactif au 01/01/2024, d'un point de vue comptable et fiscal.  
Ancienne mention :  
"Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros).  
Il est divisé en 100 parts de 50 euros chacune, entièrement libérées."  
Nouvelle mention :  
"Le capital social est fixé à sept mille huit cents euros (7 800 euros).  
Il est divisé en 156 parts sociales de 50 euros chacune, entièrement libérées."  
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ATELIER CASPAR a également décidé :  
- de nommer en qualité de cogérants Julien CASPAR demeurant 13 rue des Prés 67160 SCHLEITHAL et Vincent CASPAR demeurant 16 rue Principale 67250 ASCHBACH pour une durée illimitée et à compter du 10/10/2024 ;  
- de transférer le siège social du 21 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG au 3 Grand Rue 67250 ASCHBACH à compter du 10/10/2024 ;  
- de modifier la dénomination sociale qui devient LES ATELIERS CASPAR à compter du 10/10/2024.  
Les articles 2, 4 - 6 - 7 et 11 des statuts ont été modifiés.

**LE COMPTOIR MONTAGNARD**

Société par actions simplifiée au capital de 2 000,00 euros  
Siège social : 1 RUE DE LA BICHE  
67450 MUNDOLSHEIM  
810 263 152 RCS STRASBOURG

**Modifications multiples**

Le 15/09/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 2 Rue des Prés 68340 Riquewihr, à compter du 15/09/2024.  
Président : M. Alexandre BECKER demeurant 22 rue Berthe Molly, 68000 Colmar  
Le 15/09/2024, l'associé unique a également décidé de modifier l'objet social à : le négoce au détail de produits alimentaires, en l'occurrence des fromages et des salaisons de diverses régions, toutes opérations de financement nécessaires à la réalisation de son activité, notamment par le recours à tout type de crédit, emprunt ou contrat de crédit-bail mobilier ou immobilier, la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association ou société en participation ou groupements d'intérêt économique ou de location gérance, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.  
Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
Radiation au RCS de STRASBOURG.  
Nouvelle immatriculation au RCS de COLMAR.

**NOVALIX SACLAY**

Société par actions simplifiée  
Capital social : 1 000 euros  
Siège social : 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes - 67000 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 893 619 064

**Modification des dirigeants**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30/09/2024, il résulte qu'il a été pris acte, à compter du 30/09/2024, de la démission de ses fonctions de président de la NOVALIX HOLDING GmbH et de la nomination, pour une durée illimitée, en qualité de nouveau président de la société NOVALIX, sise 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes - 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n°444 361 851.  
Mention sera faite au RCS STRASBOURG.  
Pour avis, Le président.

**SNC ILLKIRCH**

Société en Nom Collectif au capital de 1.000 euros  
Siège social : 4, rue du Fort  
67118 GEISPOLSHHEIM  
977 568 708 R.C.S STRASBOURG

Aux termes de l'Assemblée Générale du 13 septembre 2024, le Président a :  
- décidé la transformation de la Société en Société Civile Immobilière à compter de ce jour. L'article 1 des statuts a été modifié en conséquence.  
- pris acte du fait que les fonctions de Gérant de la Société GEDIS prennent automatiquement fin ce jour, du fait de la transformation.  
- décidé de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Gérant-Associé de la Société Monsieur Jean FERRY, demeurant à GEISPOLSHHEIM (67118), 4, rue du Fort, né le 4 février 1970, de nationalité française.  
- décidé de modifier l'objet social à : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens mobiliers ainsi que la vente de tous immeubles et biens immobiliers qu'elle viendrait à acquérir par la suite. La Société pourra effectuer toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que ces opérations n'aient pas pour conséquence d'altérer son caractère civil.  
- décidé de modifier la raison sociale de la façon suivante : « SCI ILLKIRCH »  
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.  
Pour avis

**FIBA**

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE  
FIBA  
20 rue des Rustauds  
67700 Monswiller  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**JF CASH**

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros  
Siège social : 6 Boulevard des Enseignes  
67116 REICHSSTETT  
539 568 972 RCS STRASBOURG

**Modifications multiples**

Aux termes d'une délibération en date du 29 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :  
- d'étendre l'objet social à l'activité de Commerce de détail de parfumerie et produits de beauté en magasin spécialisé et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
- de supprimer le nom de l'enseigne des statuts, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;  
- de transférer le siège social du 3 rue du Fort, 67118 Geispolshheim au 6 Boulevard des Enseignes 67116 REICHSSTETT à compter du 01.01.2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Mention sera faite au RCS de Strasbourg  
La Gérance

**yes!**

YES ! Avocats associés  
65 avenue des Vosges  
67000 STRASBOURG  
03 10 36 02 30

**ARINNA CLIMATISATION**

Selon procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 20/09/2024, de la société ARINNA CLIMATISATION, SAS à capital variable, sise 5 rue Pierre et Marie Curie 67540 OSTWALD, immatriculée au RCS STRASBOURG n° 452 361 512, les associés ont pris acte de la fin du mandat du Président, Monsieur Christophe MAUGUIN, arrivant à échéance le 09/10/2024. En conséquence, les associés ont décidé de nommer en qualité de Président, M. Loïc TEDESCHI, né le 18/07/1985 à Lyon (69) et résidant 86 route de Vessillieu 38460 PANOSSAS, à compter du 10 octobre 2024 et ce, pour une durée indéterminée. En outre, les associés ont pris acte de la fin du mandat de la société CLIMATIC ENERGIES en qualité de membre du comité de direction. En conséquence, ils ont nommé en qualité de nouveau membre du comité de direction, pour une durée de 3 ans à compter du 20/09/2024, la société AEROCLIM, SARL au capital de 200 000 €, sise 12 rue du pré des aulnes 77340 PONTAULT-COMBAULT, immatriculée au RCS MELUN n°484 378 898 et représentée par son Co-Gérant, M. Marco MOREIRA.  
Mention sera faite au RCS Strasbourg.  
Pour avis

**SEJAL**

2 Rue Henri Bergson - CS 30029  
67087 Strasbourg cedex  
France

**SCI HK**

Société civile immobilière au capital de 1 500 euros  
Siège social : 53 ALLEE REUSS  
67100 STRASBOURG  
Transféré 21 RUE SAGLIO  
67100 STRASBOURG  
877 601 971 RCS STRASBOURG

Selon procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 octobre 2024, il résulte que le siège social a été transféré au 21 rue Saglio - 67100 STRASBOURG à compter du 2 octobre 2024.  
L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.  
Pour avis

**SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT Notaires associés**

48 rue du Général Leclerc  
67540 OSTWALD

**PLANETE LAVERIE**

Aux termes d'une assemblée générale en date du 4 octobre 2024, les actionnaires de la société PLANETE LAVERIE, Société par actions simplifiée au capital de 7.500,- €, avec siège social à STRASBOURG (67000), 146 route de Schirmeck RCS STRASBOURG n°499 654 598,  
Ont décidé :  
- la nomination de la société MT LAVIERIES, société par actions simplifiée au capital de 10.000,-€ avec siège social à BISCHHEIM (67800), 51 route de Bischwiller, RCS STRASBOURG n°884 240 946, en qualité de Président à compter du 4 octobre 2024 sans limitation de durée, en remplacement de Monsieur Patrick MULLER,  
- la nomination de la société VINAMOS, société par actions simplifiée au capital de 7.500,-€ avec siège social à STRASBOURG (67000), 33 rue du Maréchal Lefebvre, RCS STRASBOURG n°901 892 604, en qualité de Directeur général à compter du 4 octobre 2024, sans limitation de durée.  
Mention est faite au RCS STRASBOURG.  
Pour avis

**fidac**

FIDAC  
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

**RESTAURANT ET CAVEAU DE LA CATHEDRALE**

Forme : SAS  
Capital social : 100000 euros  
Siège social :  
29 rue des Grandes Arcades  
67000 STRASBOURG  
922756051 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGO en date du 28 juin 2024, les associés ont pris acte de la modification de commissaire aux comptes :  
- BORLOT AUDIT SARL, sise 7 place du Marché Neuf, 67000 Strasbourg, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 517873998 (nomination titulaire).  
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

**fidac**

FIDAC  
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

**L'ANCIENNE DOUANE STRASBOURG**

Forme : SAS  
Capital social : 75000 euros  
Siège social :  
29 rue des Grandes Arcades  
67000 STRASBOURG  
900713439 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGO en date du 28 juin 2024, les associés ont pris acte de la modification de commissaire aux comptes :  
- AUDIT CONSEIL FINANCE SC, sise 1 avenue Niel, 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 481984300 (nomination titulaire).  
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

**OH SO GREEN**

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
13 RUE DE LA REPUBLIQUE  
67110 NIEDERBRONN LES BAINS  
889 025 607 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 19 août 2024, le Président de la société par actions simplifiée OH SO GREEN, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 13 rue de la République, 67110 NIEDERBRONN LES BAINS au 17 rue de la Paix 67160 OBERLAUTERBACH à compter du 1er septembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
POUR AVIS. Le Président

**JHLP IMMO**

S.A.R.L au capital de 10 000,00 Euros  
Siège social : 3 rue Marcelle Cahn  
67450 MUNDOLSHEIM  
RCS STRASBOURG 524 315 116

**Transfert du siège social**

Suite au procès-verbal l'Assemblée générale extraordinaire du 16/09/2024, le siège de la société est transféré à compter du 16/09/2024 du 7 rue de la brique-terie 67480 SOUFFELWYERSHEIM au 3 rue Marcelle Cahn 67450 MUNDOLSHEIM. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG. Pour avis, la Gérance

**fidac**

FIDAC  
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

**WOODEX**

Forme : SAS  
Capital social : 280 000 euros  
Siège social : 4 impasse Forlen  
67118 GEISPOLSHHEIM  
393 055 439 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 01/10/2024 :  
- l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président la société FC2M, SAS sise 6 rue de la Carbonate, 68310 Wittelsheim, immatriculée au greffe de Mulhouse sous le n° 532 543 881, en remplacement de la société WOODEX ;  
- le président a pris acte de démission de M. Serge PERRAULT de ses fonctions de Directeur général et a décidé de ne pas le remplacer.  
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

**ZENITUDE SENIOR EXPLOITATION**

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 12 Rue de la Haye  
67300 SCHILTIGHEIM  
929 498 756 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 09/10/2024, l'Associé Unique a décidé :  
- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale "ZENITUDE EXPLOITATION 10" par "ZENITUDE SENIOR EXPLOITATION" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;  
- d'étendre l'objet social à compter du même jour par :  
« - L'exploitation de résidences seniors,  
- L'exploitation d'hôtels et de chambres d'hôtels,  
- L'exploitation de résidences de tourisme,  
- L'exploitation de tous fonds de commerce de résidences, de restaurant et de bar sous toutes formes »,  
et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
- d'augmenter le capital social en le portant de 1 000€ à 10 000€ à compter du même jour et de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts.  
Pour avis  
La Gérance

**CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES**

Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

**HOTELHUS**

Société par actions simplifiée au capital de 1.920.000 euros  
Siège social : 15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
RCS STRASBOURG 847.870.888  
(2019B00430)

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 08/10/2024, il résulte que la société AUXO EXPERTISE, société par actions simplifiée au capital de 15.000 €, ayant son siège social 56 rue du Général de Gaulle 67600 KINTZHEIM, immatriculée au RCS de COLMAR sous le n° 822.864.377, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029.  
Pour publication légale, Avocat

**AGENCE IMMOBILIERE LEBEL**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 200.000 €  
Siège Social : 6, Rue de Rome  
67000 STRASBOURG  
R.C.S. STRASBOURG B 415 404 573

**Modification du capital**

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2024, les associés décident de réduire le capital social s'élevant actuellement à 200.000 €, d'une somme de 190.000 € pour le porter à 10.000 € par imputation de cette somme sur le compte report à nouveau débiteur et réduction du nominal de chaque part sociale. L'article CAPITAL SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

**PHIRO**

Société par Actions Simplifiée au capital de 18 574 euros  
13 rue des Malgré-Nous  
67520 MARLENHEIM  
384 240 552 RCS SAVERNE

**Transfert du siège social**

Le 29/06/2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 13 rue des Malgré-Nous 67520 MARLENHEIM et a nommé présidente Hélène HEIMBURGER, démissionnaire des ses fonctions de Directrice générale, en remplacement de Philippe HEIMBURGER, démissionnaire, à compter de ce jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Saverne.

**ICE**

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE  
Société d'Expertise Comptable  
Immeuble LE VEGA  
5, rue de Dublin  
67300 SCHILTIGHEIM  
03.88.55.00.55  
y.daeffler@ice-strasbourg.com

**ABC STRASBOURG ACADEMY BUSINESS CONSEIL STRASBOURG**

SASU au capital de 1000 €  
siège au : 5 RUE DES CHARRONS,  
67980 HANGENBIETEN  
951 582 964 R.C.S. Strasbourg

**Modification des dirigeants**

Le 1er mai 2024, l'associé unique a nommé président M. Samir FENNIRA demeurant 26 Rue des Magnolias, 67980 HANGENBIETEN en remplacement de Madame Touria HAFDI, démissionnaire.  
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

**BRETZEL BURGARD**

Société par actions simplifiée au capital de 423.600 euros  
Siège social :  
Parc d'Activités du Ried  
Avenue de l'Europe  
à 67720 HOERDT  
RCS STRASBOURG 437 773 666

**Modification des dirigeants**

Aux termes des décisions de l'associé unique du 15 octobre 2024, il résulte que la société GLACES ERHARD DEVELOPEMENT, sise 7 rue du Stade à 68290 MASEVAUX et immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n°443 770 854, est nommée Président de la Société, à compter du 15 octobre 2024, pour une durée illimitée, en remplacement de la société ERHARD PATISSIER GLACIER, démissionnaire.  
Aux termes des mêmes décisions, il a été pris acte de la démission de Monsieur Emmanuel GOETZ de ses fonctions de directeur général avec effet au 30 septembre 2024 et de ne pas la remplacer.  
Mention sera faite au RCS STRASBOURG  
Pour avis, Le Président

**ICE**

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE  
Société d'Expertise Comptable  
Immeuble LE VEGA  
5, rue de Dublin  
67300 SCHILTIGHEIM  
03.88.55.00.55  
y.daeffler@ice-strasbourg.com

**LUXTEN**

SASU au capital de 20 000 euros  
siège : 204 AVENUE DE COLMAR,  
67100 STRASBOURG  
833 230 782 R.C.S. Strasbourg

**Transfert du siège social**

Le 1er septembre 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 9 rue Paul-Eluard, 67200 STRASBOURG à compter du 1er septembre 2024.  
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

**fidac**

FIDAC  
Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques  
Société d'Avocats  
Conseil en droit fiscal  
32 rue du 22 Novembre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 32 14 15

**ROMULUS**

Forme : SAS  
Capital social : 200000 euros  
Siège social : 15 rue des Moulins  
67000 STRASBOURG  
433857471 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associé unique a pris acte de la modification de commissaire aux comptes :  
- M. Frédéric MALIESKY (titulaire partant)  
M. Grégory SCHNEIDER (suppléant partant) Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS NICOLAS WEBER**

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège au 1 Rue Goethe  
67000 STRASBOURG  
Transféré au 5 Rue Icare  
67960 ENTZHEIM  
RCS STRASBOURG 839 352 879

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 1 Rue Goethe à STRASBOURG (67000) au 5 Rue Icare à ENTZHEIM (67960), et ce à compter du 30 Mai 2024.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.  
Pour avis, la Présidence

**CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES**

Société d'Avocats  
15 rue du Parc  
67205 OBERHAUSBERGEN  
Tél. 03 88 56 91 74  
Fax 03 88 56 91 68

**TRANSPORTS RAGGI ET CIE**

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros  
Siège social : 12 rue de Sète  
67100 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 638.500.017  
(1963B1)

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28/06/2024, il résulte que les mandats de la société CECOS IN EXTENSO STRASBOURG NORD, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Serge HUGEL, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.  
Pour publication légale, Avocat

**FIBA**

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE  
7, avenue de l'Europe  
Espace Européen de l'Entreprise  
67300 SCHILTIGHEIM  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**B.S.I SAS**

**Perte des capitaux propres**

Aux termes de l'AGO en date du 20 septembre 2024, la société B.S.I, SAS au capital de 100,- euros, ayant son siège social 17 Rue Principale 67590 WINTERHOUSE, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 792 827 164, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG. Pour avis.

**NOVALIX VITRY**

Société par actions simplifiée  
Capital social : 1 000 euros  
Siège social : 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes - 67000 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 983 946 138

**Modification des dirigeants**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30/09/2024, il résulte qu'il a été pris acte, à compter du 30/09/2024, de la démission de ses fonctions de président de la NOVALIX HOLDING GmbH et de la nomination, pour une durée illimitée, en qualité de nouveau président de la société NOVALIX, sise 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes - 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n°444 361 851.  
Mention sera faite au RCS STRASBOURG.  
Pour avis, Le président.

**NOVALIX VAL DE REUIL**

Société par actions simplifiée  
Capital social : 10 000 euros  
Siège social : 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes - 67000 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 889 706 305

**Modification des dirigeants**

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30/09/2024, il résulte qu'il a été pris acte, à compter du 30/09/2024, de la démission de ses fonctions de président de la NOVALIX HOLDING GmbH et de la nomination, pour une durée illimitée, en qualité de nouveau président de la société NOVALIX, sise 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes - 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n°444 361 851.  
Mention sera faite au RCS STRASBOURG.  
Pour avis, Le président.

**ALSA FORM'**

Société par actions simplifiée  
Capital : 1000 euros  
Ayant son siège social : 1 rue Hans Tieffenthal - 67600 SELESTAT  
RCS COLMAR 910 296 664

**Modification du capital**

Aux termes des décisions unanimes des associés du 17/09/2024 et des décisions du président du 10/10/2024, il a été décidé de réduire le capital d'un montant de 250 euros pour le ramener de 1.000 euros à 750 euros par voie de rachat et d'annulation consécutive de 250 actions.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS COLMAR.  
Pour avis

**MODIFICATION**

**NOVALIX ROMAINVILLE**

Société par actions simplifiée  
Capital social : 10 000 euros  
Siège social : 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes - 67000 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 951 039 247

**Modification des dirigeants**

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30/09/2024, il résulte qu'il a été pris acte, à compter du 30/09/2024, de la démission de ses fonctions de président de la NOVALIX HOLDING GmbH et de la nomination, pour une durée illimitée, en qualité de nouveau président de la société NOVALIX, sise 16 rue d'Ankara / Quai des Alpes - 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n°444 361 851.  
Mention sera faite au RCS STRASBOURG.  
Pour avis, Le président.

**LINA**

Société civile immobilière  
au capital social de 1 000 euros  
Siège social : 9 Grand Rue  
67600 ORSCHWILLER,  
Société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR sous le numéro 983 666 199

**Modification du capital**

Le 27/09/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 1 000 euros par la création de 100 parts nouvelles souscrite en numéraire, pour le porter à 2 000 euros.  
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

**CBD'EAU SAS**

SAS au capital de 200 000 €  
3, rue Georges Guynemer  
67120 ALTORF  
N° SIREN 841 256 712  
RCS de SAVERNE

L'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2024 a approuvé le transfert du siège social du « 3, rue Georges Guynemer 67120 ALTORF » au « 63, rue de la Paix 68480 LINDSORF ».  
L'article 4 des statuts a été modifié en ce sens.  
La société sera radiée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Mulhouse.

Pour avis  
Le Président

**DD3C**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 €  
Siège social : 137, route du Polygone  
67100 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 984 651 695

Aux termes d'une décision en date du 27 septembre 2024, l'Associé Unique de la Société susvisée a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social du 21, rue Robert Beltz à 67460 SOUFFEL-WEYERSHEIM au 137, route du Polygone à 67100 STRASBOURG et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
DEMIRBILEK Denis  
Associé Unique et Gérant

**OMNIA SOLUTION**

Société par actions simplifiée  
Capital : 52 000 Euros  
Siège social : FEGERSHEIM (67640)  
8, rue de la Verdure  
534 054 069 R.C.S. STRASBOURG

L'assemblée générale du 08 octobre 2024 a constaté la démission, de ses fonctions de Président de Monsieur Raphaël REPPEL demeurant à RHINAU (67860) 34b, route de Daubensand et a nommé comme nouveau Président, la société SWCB SARL ayant son siège à COLMAR (68000) 3, impasse Michel de Montaigne.  
Pour avis Le Président

**RADIATION**

**FERMETURES KAUTZ**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 1.500 Euros  
13 Route de Saverne  
67370 WIWERSHEIM  
RCS STRASBOURG 794 540 013

**Dissolution**

Par décisions en date du 27 Septembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société, et ce à compter de ce même jour, et à sa mise en liquidation.  
A été nommé liquidateur Monsieur Daniel KAUTZ demeurant 13 Route de Saverne à WIWERSHEIM (67370) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, soit au 13 Route de Saverne à WIWERSHEIM (67370) adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de STRASBOURG.  
Pour avis, le Liquidateur

**FIBA**

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE  
FIBA  
20 rue des Rustauds  
67700 Monswiller  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**J2V ONE**

Société à Responsabilité Limitée  
en liquidation  
Au capital de 20 000 euros  
Siège : 4 rue du Commerce  
67550 VENDENHEIM  
Siège de liquidation :  
40 rue de Gottenhouse  
67700 SAVERNE  
499 531 184 RCS STRASBOURG

**Dissolution**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30.06.2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.06.2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean WENDLING, demeurant 40, rue de Gottenhouse 67700 SAVERNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé au 40 rue de Gottenhouse 67700 SAVERNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.  
Pour avis  
Le Liquidateur

**YESGO LOCATION**

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 Euros  
Siège social : 5 rue de Morsbronn  
67360 DURENBACH  
R.C.S. STRASBOURG 842 406 449

**Dissolution**

Par décisions du 31 mai 2024, l'associé unique a décidé, ce jour, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur Monsieur Alexandre WAGNER, demeurant 5 rue de Morsbronn - 67360 DURENBACH qui a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation. L'Associé unique met fin aux fonctions de président. La correspondance, les actes et pièces concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège de la liquidation et seront déposés au RCS de STRASBOURG.

**CASPAR & CO. RENOVATION**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 21 rue Adèle Riton  
67000 STRASBOURG  
910 970 425 RCS STRASBOURG

**Dissolution**

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/10/2024, les associés de la société CASPAR & CO. RENOVATION ont approuvé le traité établi le 20.06.2024, et portant fusion par absorption de leur Société par la société ATELIER CASPAR, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 21 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG, immatriculée 809 183 163 RCS STRASBOURG.  
L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société CASPAR & CO. RENOVATION, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société ATELIER CASPAR et les parts créées en augmentation de son capital par la société ATELIER CASPAR étant directement et individuellement remises aux associés de la société CASPAR & CO. RENOVATION.  
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ATELIER CASPAR, en date du 10/10/2024, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société CASPAR & CO. RENOVATION sont devenues effectives à cette date.  
Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au RCS de STRASBOURG.

**AIFA**

Société à responsabilité limitée  
à associé unique  
Au capital de 8 000,00 euros  
Siège social : 45 Rue Charles Péguy  
67200 STRASBOURG  
RCS STRASBOURG 838 134 500

**Dissolution**

Par décision du 10 septembre 2024, la société H&H, société par actions simplifiée, au capital de 20 000,00 euros, dont le siège social est situé au 45 Rue Charles Péguy, 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 818 972 424, dont le Président est Madame Xianghong CHEN, Associée Unique de la société AIFA, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal Judiciaire de STRASBOURG.  
Pour avis  
La Gérance

Venez découvrir notre chaîne

Retrouvez tous nos reportages agricoles et viticoles

**PHR**  
VOTRE HEBDO RURAL  
L'EST  
agricole et viticole

**JM INSTITUT**

Société à Responsabilité Limitée  
Unipersonnelle au capital 100 Euros  
Siège social : 9 rue Kampmann  
67100 STRASBOURG  
RCS T J STRASBOURG 904 101 003

**Dissolution**

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.  
Madame Julie MEYER, demeurant 9 rue Kampmann, 67100 STRASBOURG, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé au 9 rue Kampmann, 67100 STRASBOURG. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Strasbourg en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis  
Le Liquidateur

**L'AVANSCÉ SAS**

SASU au capital de 4 000 €  
Siège social : 12 rue Mozart  
67000 STRASBOURG  
791 489 578 RCS STRASBOURG

**Dissolution**

Aux termes de l'AGE du 04/10/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/10/2024, et sa mise en liquidation.  
A été nommé Liquidateur Mme Lucienne ESCHLIMANN demeurant 12 rue Mozart, 67000 STRASBOURG avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.  
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Mozart 67000 STRASBOURG adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal judiciaire de STRASBOURG.  
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

Vos annonces légales sont reçues  
jusqu'au mardi 16 h  
pour parution le vendredi

**19**

Société à responsabilité limitée  
en liquidation  
au capital de 100.- €  
Siège social : 22, route de Strasbourg  
à 67960 ENTZHEIM  
RCS STRASBOURG 878 455 617

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur BODUR Ahmet de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.  
Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
Pour avis  
Le Liquidateur

**L'EST agricole et viticole**

**ABONNEZ-VOUS !**

Grâce à nos équipes, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

**TARIFS 2024**

Abonnez-vous en ligne : [www.est-agricole.com](http://www.est-agricole.com) - Rubrique Abonnements

2 propositions s'offrent à vous :

**52 numéros de L'Est Agricole et Viticole**

+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles

Je choisis mon supplément :

**cultivar**  
L'EST agricole et viticole

OU

**viti**  
(cochez l'offre souhaitée)

**120€**

**52 numéros de L'Est Agricole et Viticole**

+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique et papier de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles

Je choisis mon supplément :

**cultivar**  
L'EST agricole et viticole

OU

**viti**  
(cochez l'offre souhaitée)

**133€**

Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.

Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2024. Taux de TVA : 2,10 %. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet [www.est-agricole.com](http://www.est-agricole.com) - Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : [rgpd@est-agricole.com](mailto:rgpd@est-agricole.com)